

**Projet de restauration d'un tronçon de la rivière Saint-Louis à Beauharnois par
PPG Canada inc. et Alcan inc.**

Dossier : 6211-02-057

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation publiques
du 2 mars au 16 avril 2004**

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de restauration d'un tronçon de la rivière Saint-Louis à Beauharnois par PPG Canada inc et Alcan inc. a pris fin le 16 avril 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 19 février 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 2 mars au 16 avril 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Les promoteurs PPG Canada inc. et Alcan inc. projettent de restaurer le tronçon de la rivière Saint-Louis localisé entre les émissaires (déversoirs d'eaux usées) de leurs compagnies et la digue Howard-Smith. Le projet comprendrait d'abord l'isolement de la zone d'intervention au moyen d'une digue temporaire en amont des émissaires des compagnies et d'un canal de contournement aménagé sur la rive ouest de la rivière Saint-Louis jusqu'en aval de la digue Howard-Smith. Ces ouvrages permettraient à l'eau de la rivière de contourner temporairement la zone des travaux et d'en abaisser le niveau. Le projet consisterait ensuite à draguer mécaniquement les sédiments, à les transporter par conteneurs étanches installés sur des camions et à effectuer la collecte et le traitement des eaux dans un bassin temporaire ainsi qu'à éliminer les sédiments dans une cellule d'enfouissement sécuritaire aménagée au lieu d'enfouissement de PPG.

Ce projet vise la restauration définitive de ce tronçon de la rivière dont les sédiments ont été contaminés par les activités industrielles passées. Il découle du *Plan d'action et de réhabilitation écologique* réalisé par le comité ZIP du Haut-Saint-Laurent en 1996-1997.

La construction des principales infrastructures serait effectuée au printemps 2005 et le dragage débiterait en août pour une période de six semaines. Le coût de réalisation du projet incluant la construction de la cellule d'enfouissement est estimé à 6,5M\$.

(Extrait du communiqué émis le 2 mars 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées à la lecture de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

- La capacité du canal de dérivation, les actions à mettre en œuvre dans le cas d'un débit dépassant la capacité prévue;
- l'impact sur la circulation de l'augmentation du nombre de véhicules lourds lors de la réalisation des travaux.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Dominique-Julien	600, rue Ellice, bureau 100, Beauharnois
Carrefour Internet Beauharnois (<i>Accès gratuit à Internet seulement.</i>)	600, rue Ellice, bureau 207, Beauharnois

Le site Internet

Tous les documents, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
2004-03-10		L'Information régionale
2004-03-10	Le Devoir	
2004-03-10	Le Soleil	
2004-03-31		L'Information régionale

Le communiqué de presse diffusé par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
2004-03-02 Annonce de la Période d'information et de consultation publiques	Médias de la région de la Montérégie	214	Site du BAPE

Les relations de presse

Un entretien avec une journaliste de la presse écrite locale a été réalisé le 12 mars 2004.

La revue de presse

La presse régionale et nationale a traité du dossier pendant la durée de la Période d'information et de consultation publiques. Une revue de presse a été produite. Elle est constituée d'articles publiés notamment dans *Le Devoir*, *l'Information régionale*, *le Journal de Saint-François*, *Le Soleil de Châteauguay* et d'extraits de nouvelles radiophoniques.

Québec, le 16 avril 2004

Line Lévesque, Chef du Service des communications